

Les difficultés qui encombrèrent la route du vicaire apostolique sont augmentées à la même époque par la tension croissante qui se développe entre sa personne et la franc-maçonnerie luxembourgeoise largement représentée dans les grands conseils de la nation.

A Luxembourg la première société « initiatique » apparut à partir de 1770. Une loge régulière y fut constituée sous le titre de la *Parfaite Union*. En 1776 elle soumit sa demande d'adhésion à l'obédience de la Grande Loge Provinciale Anglaise des Pays-Bas autrichiens. D'autres sociétés se formaient sous l'ancien régime procédant en général des loges militaires qui essayaient au gré des changements de garnison. Ces assemblées n'eurent qu'une médiocre vitalité et étaient mal vues des pouvoirs publics. Marie-Thérèse prit des mesures contre les franc-maçons (bien que son époux François en fit partie). Joseph II les soumit à une surveillance de plus en plus sévère. En 1785 un rescrit n'admit l'existence que d'une seule loge dans chacun des chefs-lieux des provinces belgiques. Le rescrit fut converti en édit impérial et publié à Luxembourg le 28 janvier 1786. En mai 1786 nouvel édit : toutes les loges des Pays-Bas furent supprimées à l'exception de trois Ateliers qui seraient maintenus à Bruxelles. La *Parfaite Union de Luxembourg* ne se soumit pas et continua ses travaux secrètement. Le régime français, en particulier la Convention, fut impitoyable à l'idéologie maçonnique. Le Consulat se relâcha de cette sévérité. Les anciens membres de la *Parfaite Union* se joignirent aux frères d'une loge militaire française et adoptèrent la dénomination de *Les Enfants de la Concorde* (bientôt s'y ajoute le mot *fortifiée*). La nouvelle société s'adressa au Grand Orient de France pour obtenir l'agrégation à cette obédience. Les locaux occupés à cette époque étaient successivement l'hôpital Vauban, le bâtiment des ci-devant Récollets du « Knuodler », la maison du comte de Wiltz et la partie de l'Athénée où se trouvait la mairie. En 1814 Gellé offrit l'hospitalité de sa maison, ancienne maison Hollenfeltz, rue de l'Eau (aujourd'hui Printz).

Après la chute de Napoléon *Les Enfants de la Concorde fortifiée* se séparèrent du Grand Orient de France et constituèrent avec les maçons des provinces méridionales et septentrionales du nouveau royaume des Pays-Bas l'Obédience indépendante du Grand Orient des Pays-Bas dont le Grand Maître était le prince Frédéric, frère du futur Guillaume II. En 1820 se forma dans la ville une loge militaire prussienne sous le titre de *Blücher von Wahlstadt* avec laquelle la loge luxembourgeoise resta en relations jusqu'au départ de la garnison prussienne, en 1867. La question des locaux présentant toujours des difficultés les membres de la loge formèrent en 1818 une société civile sous la dénomination de *Société littéraire*. Objet : l'acquisition d'un immeuble. Parmi les principaux actionnaires figuraient : Gellé, greffier des Etats, Baltia, contrôleur des contributions dir., Scheffer, bourgmestre de la ville, Schrobilgen, chef de division au gouvernement, les frères Antoine et Jean-Pierre Pescatore, etc. La société acquit finalement la maison des Marchands située dans la rue des merciers